



El kelâa des sraghna le : 18 JAN 2022

N° : 0008/22

DECISION

La Directrice de l'Agence Urbaine d'El Kelâa des Sraghna-Rhamna ;

- Vu le dahir portant loi n° 1-93-51 du 22 Rabia 1414 (10 septembre 1993) instituant les Agences Urbaines ;
- Vu le Décret n° 2-93-67 du 04 Rabiaa II 1414 (21 Septembre 1993) pris pour l'application du Dahir précité ;
- Vu le Décret n° 2-06-166 du 26 Ramadan 1427 (19 octobre 2006) relatif à l'Agence Urbaine d'El Kelâa des Sraghna ;
- Vu la circulaire du Chef du Gouvernement N° 7/2013 du 18 Joumada II 1434 (29/04/2013) relative à la nomination aux postes de responsabilité au sein des Etablissements publics ;
- Vu l'arrêté conjoint du ministre de l'Aménagement du territoire de l'Urbanisme de l'Habitat et de la Politique de la ville et du ministre de l'économie et des Finances relatif la nomination aux postes de responsabilité au sein des Agences Urbaines ;
- Vu le règlement provisoire portant statut de l'Agence Urbaine d'El Kelâa des Sraghna-Rhamna ;
- Vu l'organigramme de l'Agence Urbaine d'El Kelâa des Sraghna-Rhamna ;
- Vu la lettre de Madame la Ministre de l'Aménagement du territoire de l'Urbanisme de l'Habitat et de la Politique de la ville n° 62 du 05 Janvier 2022 ;
- Vu les nécessités de service.

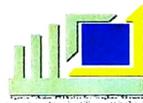
DECIDE

ARTICLE 1 : L'Agence Urbaine d'El Kelâa des Sraghna lance un appel à candidature pour occuper les postes de responsabilités suivants :

- **Chef de Département de la Gestion Urbaine et de la Réglementation ;**
- **Chef de la Division des Affaires Administratives et Financières ;**
- **Chef de Service Urbanisme et Architecture ;**
- **Chef de Service Etudes Générales.**



ARTICLE 2 : Les conditions requises pour occuper chaque poste sont précisées dans les fiches d'appel à candidature en annexes.





ARTICLE 3 : Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

- ✓ Demande de candidature adressée à Madame la Directrice de l'Agence Urbaine d'El Kelaa des Sraghna-Rhamna motivée par l'avis du supérieur hiérarchique ;
- ✓ Un curriculum vitae détaillé ;
- ✓ Une note rédigée par le candidat précisant ses motivations pour la prise en charge de l'entité, de la compréhension des tâches y afférentes, et d'un plan d'action ;
- ✓ Un engagement sur l'honneur signé par le candidat afin de veiller à la moralité du fonctionnement et la gestion du poste occupé.

ARTICLE 4 : Les candidats dont les dossiers répondent aux conditions de candidature seront convoqués pour un entretien devant une commission désignée par Madame la Directrice de l'Agence Urbaine d'El Kelaa des Sraghna-Rhamna ;

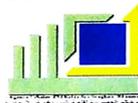
Les dossiers de candidature doivent être déposés ou transmis au plus tard **le 31 Janvier 2022 à 16h30** à l'Agence Urbaine d'El Kelâa des Sraghna-Rhamna à l'adresse suivante : **Pôle socio-économique N° 32 El Kelâa des Sraghna.**

ARTICLE 5 : La présente décision est publiée dans le portail des emplois publics « www.emploi-public.ma » et affichée dans les locaux de l'Agence Urbaine d'El Kelâa des Sraghna-Rhamna.



La Directrice
de l'Agence Urbaine
d'Elkelaa des Sraghna-Rhamna
Najat KOUHLAMI

NB : pour les candidature externe l'agence Urbaine d'El Kelâa des Sraghna-Rhamna ne dispose pas de poste budgétaire pour les candidatures.



Engagement sur l'honneur

Je soussigné(e)

- **Nom et prénom** :
- **Grade au sein de l'AUKS-R** :
- **N° C.N.E** :

Déclare sur l'honneur, avoir pris connaissance des conditions exigées, pour être nommé au poste de

au sein de l'Agence Urbaine de l'El Kelaa des Sraghna-Rhamna et m'engage en cas d'avis favorable à veiller à la moralité du fonctionnement du poste objet de ma postulation.

Fait à :

Le :

Signé